

Objectifs de la formation :

Assurer l'ensemble des tâches techniques et organisationnelles (réaliser les opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport), qui doivent être accomplies par un ouvrier hautement qualifié ou un chef d'équipe au sein d'une entreprise de paysage ou d'une collectivité.

PROGRAMME

Vous souhaitez vous former au métier d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'équipe dans le secteur de la création, de l'entretien et de la gestion des travaux paysagers?

Inscrivez-vous à la formation qualifiante BP « Aménagements Paysagers »!

Le BP AP est un parcours de formation certifiant, individualisé, évolutif et personnalisé en lien avec les professionnels. Il est constitué de 6 capacités professionnelles, 5 nationales et 1 à l'initiative du centre de formation:

C1 – Se situer en tant que professionnel: appréhension des structures professionnelles des métiers du paysage et de leurs contextes socio-économiques.

C2 - Organiser le travail d'un chantier d'aménagement paysager: planification, organisation et mise en œuvre d'un chantier, Acquisition des bases de la prévention et du secours dans l'entreprise/ la collectivité.

C3 - Réaliser des interventions d'entretien des végétaux

Connaissance et entretien des végétaux, mise en œuvre des équipements adaptés.

C4 - Réaliser des interventions de mise en place de végétaux: maîtriser les techniques d'installation des végétaux et de la végétation, mettre en œuvre le matériel nécessaire aux travaux d'installation.

C5 - Mettre en place des infrastructures : topographie et méthodes graphiques, terrassements, mise en œuvre des Infrastructures et constructions, utilisation du matériel et des engins de chantier d'aménagement paysager.

C6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers:

Pierres sèches, maçonnerie paysagère, topographie...

Des modules de **remise à niveau**, **soutien** personnalisé, **coaching** et de **techniques de recherche d'emploi** sont prévus, en fonction de vos besoins.

Stage: appliquer en milieu professionnel les apprentissages vus en centre de formation.

Validation du diplôme:

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales et pratiques.

L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à une attestation de capacité. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme.

Dates prévisionnelles de la formation:

Du 04/10/2021 au 01/07/2022

Durée de la formation:

Centre: 938h

Stages: 259h

Modules complémentaires : soutien, remise à niveau, coaching et TRE, en fonction de vos besoins!

Public: demandeurs

d'emploi, publics visés par le PIC, Plan Jeunes

Statut: stagiaire de la

formation professionnelle continue.

Inscription/renseignement:

CFPH de Lyon-Ecully

69130 ECULLY

cfppa.ecully@educagri.fr

Tél: 04 78 33 46 12

Information collective et de positionnement

(ICOP)*: présentation de la formation, tests de positionnement et entretien individuel, 1 date au choix:

- Jeudi 10 Juin 2021 à 9h

- Jeudi 01 Juillet 2021 à 9h

- Vendredi 27Août 2021 à 9h

***Inscription obligatoire**

